



## credit impayer assigne en justice

Par **youyou93**, le **24/02/2011** à **13:39**

bonjour

j'ai acheter une licence taxi en 2008 je n'est pas pue payer mais echancier pendant une periode 1 ans j'ai deja fait 2 protocole d'acord que je n'est pas respecte .aujourd'hui la banque ma assigne en justice et veut leur argent la somme s'elevent a 149000 euros  
j'ai un enfant a charge et une femme qui trvaille pas .je voudrait savoir que doit je faire svp  
aide moi .

Par **Domil**, le **24/02/2011** à **13:49**

Revendre la licence. Si vous ne pouvez pas payer les échéances, que la banque a déjà essayé plusieurs fois un paiement échelonné que vous n'avez pas respecté, ils font demander le remboursement du capital et donc s'il le faut, la saisie de la licence et du taxi